



Près de 2,5 millions d'euros de subsides pour Flagey, l'Espace Magh et trois compagnies de danse

La ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances, Fadila Laanan, a fait approuver par le gouvernement de la Communauté française, ce jeudi, les arrêtés octroyant près de 2,5 millions d'euros de subsides à cinq opérateurs culturels :

- 600.000 euros à l'asbl Flagey, à Ixelles;
- 550.000 euros à l'asbl Centre culturel Maghrébin – Espace Magh, à Bruxelles;
- 471.843 euros à l'asbl Tandem, à Bruxelles;
- 440.346 euros à l'asbl Compagnie Mossoux-Bonté, à Bruxelles;
- 366.526 euros à l'asbl Thor, à Saint-Josse.

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.11

Gsm : +32/(0)477/252.285

Courriel : pascal.sac@gov.cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be